

laurence Penvern

Le débat d'orientation budgétaire a vocation à être un moment d'échange privilégié entre les élus de cette assemblée, je prends la parole pour le groupe EAPC

Notre rôle dans l'opposition ou « minorité » est très ingrat comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire ; nous ne sommes pas « en responsabilité » et de ce fait nous n'avons pas le pouvoir de décider ; mais nous nous devons d'éclairer, de commenter les décisions prises et aussi, dans les commissions, de pouvoir débattre en espérant être entendus.

J'ai préparé un exposé qui reprend la structure de la note de synthèse qui nous a été remise en préparation

Vous venez de présenter longuement ce DOB au cours duquel vous vous êtes appuyé sur les réalisations que votre équipe a menées depuis 2008

Sur cette période 2008 – 2015, 7 ans se sont déjà écoulés, et comme vous avez évoqué un certain nombre d'actions, cela me donne l'occasion de faire quelques commentaires

I – depuis 2008 :

1-1 les investissements réalisés

-politique sociale et jeunesse :

-construction du gymnase : nous avons été favorables au projet , et satisfaits de voir cette réalisation mais on ne peut pas oublier les trop longues hésitations sur la pose du photovoltaïque qui a entraîné des pertes de subventions et des prix de rachat de l'électricité plus faibles

-construction du boulodrome, remise à niveau des salles Cancaven et du CSC : OK

-sécurisation **des** sorties d'établissements scolaires : le collège René Cassin et quelles autres ?

-politique culturelle

-rénovation de l'orgue : c'est une belle opération, vous avez su saisir l'opportunité du Don des Petites Sœurs des Pauvres

-travaux de sondage des structures de l'église : ces travaux ne peuvent pas être considérés comme participant à une politique culturelle

celle-ci est vraiment très très réduite sur notre commune ! il suffit de constater que la commission culture ne se réunit quasiment jamais!

par ailleurs pour l'église, je me permets de rappeler la façon dont nous avons été mis devant une délibération de AP/CP portant sur 4.385 M€ sans aucune concertation (autorisation de programme, crédit de paiement)

où en est-on ?

-logement

la plus grande défaillance de ces dernières années

pendant que les constructions se font à un grand rythme sur St Coulomb, St Méloir , St Père etc ... à Cancale , rien n'est encore démarré , si ce n'est l'immeuble « coté Baie » construit par Bouyghes avec 30 appartements en accession libre et 7 en logements HLM

- **la ZAC du Clos Nogain** ? que d'erreurs successives !

elles ne datent pas seulement de 2008 mais depuis 2005 car j'admets que, dès le départ, il aurait fallu que cette ZAC soit communale et qu'on ne fasse pas appel à un aménageur privé

Revenons sur l'historique et les 2 options qui étaient soumises à délibération le 30 avril 2010

Coût global : 5.945 M€ pour 276 logements sur 7 ha

Une demande de participation financière de la commune pour la réalisation du programme social a été exigée par Acanthe d'un montant de 490 250 €

A partir de 2008, comme nous n'avions jamais été associé aux négociations avec Acanthe, nous vous avons fait confiance lorsque vous nous avez dit que l'exigence d'Acanthe était bien trop élevée, qu'il suffirait de rompre le contrat pour reprendre les choses en main et qu'ainsi on remunicipaliserait le projet de ZAC du Clos Nogain . Vous nous avez fait croire que les choses auraient pu se faire facilement, que le EPF de Bretagne aurait racheté les terrains etc ...

En fait après 5 ans de procédure, il n'en est rien !

nous sommes encore sur « maîtrise du foncier » et avec des frais d'avocats qui s'ajoutent d'année en année

Je regrette ce choix aujourd'hui

nous aurions dû nous opposer à la délibération du 30 avril 2010 !

de toute façon, en étant minoritaires, ce vote n'aurait pas changé le cours des choses ...

Mais je pense avec sincérité que si nous avions été élus en 2008, la ZAC aurait abouti et nous aurions déjà eu depuis 5 ans un programme de construction qui aurait démarré

il faut quand même se rendre compte que de nombreux ménages ont quitté Cancale depuis 10 ans maintenant du fait de l'absence de programmes de logements. Cela se traduit dans un déficit de recettes fiscales qui auraient largement compensé les 400000 € d'Acanthe, des effectifs en baisse dans les écoles , une dynamique démographique enrayée ...

Donc, au lieu du Clos Nogain nous avons les Prés Bosgers

et là encore, j'ai répété si souvent que cette ZAC aurait pu être mieux aménagée pour permettre un prix de revient plus faible et donc des prix de vente plus compétitifs avec ce qui se fait dans les communes environnantes :

Retards et surcoûts dus à l'obstination de création de cette voirie surdimensionnée :

- expropriation des terrains du secteur S4 : coûts, délais ...
- compensation de Zones humides
- participation financière de la ville de 1.4 M € (on se rappellera que Acanthe demandait 400 000 €)

au final : 260 logements (Hors EPHAD) pour un cout global d'aménagement de 8.5 M€ (on se rappelle 5.9 pour le Clos Nogain)

des prix de vente des lots libres entre 150 €/m² pour quelques uns et plus près de 200 €/m² pour la plupart)

conclusion : un prix du m² trop élevé qui risque de rendre les ventes difficiles

Nous espérons cependant que celles-ci se fassent rapidement

Moyens internes :

mise à niveau des outils des agents : OK

1-2 les actions abouties

Vous parlez d'un **accompagnement** à la réalisation de certains services :

politique sociale et de santé :

- comité gérontologique : je salue le travail de ce comité, il vient compléter le CODEM et s'appuie sur le CLIC

- création de l' Hôpital et de l' EPHAD : les décisionnaires n'étaient pas la ville de Cancale mais les institutions : CG , l'ARS et l'Hôpital ; la ville a soutenu sa réalisation sans que les financements lui en incombent

mais attention à l'équilibre financier de cet investissement qui est tributaire de la vente de Vaujoyeux

- maison médicale : vous parlez d'accompagnement , c'est vrai mais bien tardif et bien limité ! il faut noter que pour cette opération , il a fallu que les pharmaciens et médecin prennent le « taureau par les cornes » pour compenser les défaillances de la municipalité et faire aboutir ce projet ;

l'aide de la ville n'est vraiment venue que tardivement et comme simple cautionnaire pour partie

Politique jeunesse

-argent de poche : idée intéressante

-TAP gratuits pour les 2 écoles : saluons le rôle actif mené par les membres de notre groupe lors de leur mise en place et le résultat positif de la prise en compte des différents avis

C'est typiquement un bon exemple de ce qui peut se faire lorsque majorité et minorité s'écoutent et avancent ensemble

1-3 mise à niveau des infrastructures

-**PLU** : il était exigible règlementairement et surtout nécessaire pour préparer l'avenir

-Dvt des ZA avec SMA :

SMA a la compétence dvt économique

on constate que le projet de la ZAC des prés Bosgers a entraîné l'annulation du projet de développement de la ZA des quatrevais et son transfert pour la Bretonnière et de ce fait retardé la programmation de la réalisation de la ZA par SMA

Aujourd'hui, le projet de la Bretonnière est en panne et l'avenir est bien incertain

un constat : nous sommes en 2015 et à ce jour, la communauté d'agglomération créée en 2001 n'a toujours rien réalisé en ZA !

-**création de logements en centre ville** : nous y sommes très favorables et nous soutenons les projets actuels , exceptés les logements des les 2 pavillons de l'école (pour une autre vocation : famille, associations ...)

-**renforcement tourisme** : l'action positive de M le Pierrez est reconnue (classement , OT)

mais la dynamique commerciale est incertaine : inquiétude par rapport à l'attractivité du centre ville

- offre de transports par SMA

la cadence a été améliorée avec St malo mais des points sombres quand même : il est question de la suppression des arrêts à la Houle et à la ville es gris ?

et il manque une correspondance en soirée avec la gare de ST malo (il faut que nous en parlions à SMA)

- **assainissement** : malgré nos réserves par rapport à l'extension de la STEP , il s'avère que les aides de l' Agence de l'eau sont intéressantes et donc incitatives

1-4 -les moyens employés

- maîtrise et gestion de la dette : OK

- fiscalité locale : OK pour le maintien des taux , à défaut de les avoir revus pour éviter de réduire l'abattement sur les résidences principales (cf CM en 2009)

La diminution de l'abattement général de 15% à 5 % de la valeur locative moyenne pour le calcul de la taxe d'habitation a été votée par le Conseil Municipal du 26 octobre 2009; ceci a eu pour effet d'augmenter potentiellement la taxe d'habitation d'environ 40 € par résidence principale .

Notre groupe s'est opposé à cette délibération car elle concerne les résidences principales seulement or nous pensons qu'il faut privilégier celles-ci par rapport aux résidences secondaires.

Au lieu de supprimer cet abattement, afin de maintenir la même recette fiscale il aurait pu être envisagé une modulation des taux. Ce sujet pourra être évoqué dans les futures préparations budgétaires puisque vous y avez fait référence .

II - Engagement pour les 5 années à venir :

2-1- logements

- nous sommes évidemment favorables à la création de logements neufs ou rénovés

pour rappel , le **PLH 2014 -2019** de SMA a programmé pour Cancale :

540 logements au total sur 6 ans : 90 par an !!

nous sommes déjà fin 2015 et bien loin de cet objectif

nous espérons le **démarrage de la ZAC des prés bosgers** malgré le prix du m² élevé nous sommes favorables aux programmes en cours (petites croix, Quémerais, Bouyghes..) sauf dans les 2 pavillons des écoles

et pour la maison Quémerais, nous demandons que le local commercial du rez de chaussée reste propriété municipale

- **les Rimains** : grande déception face au programme qui va se réaliser puisqu'il s'agit d'un simple lotissement et « très sélectif ». Depuis 2006, les Cancalais et les élus s'étaient battus pour que ce soit « **tout sauf ça** » !

Nous espérons un projet bon pour l'emploi et bon pour l'image de Cancale ;

Il aurait fallu revoir le PLU et le mettre conforme aux recommandations du préfet pour cette zone afin d'obliger Eiffage à faire un autre projet ou une réhabilitation de l'existant C'est ce que nous aurions fait si nous avions été élus

- **Vaujoyeux** : tout reste à définir

en se rappelant que l'équilibre financier de l'actuel hôpital des prés bosgers est construit sur un prix de vente élevé des anciens locaux (2,3 M€ environ)

dans notre programme de 2014, nous voulions étudier sérieusement les 2 options : réhabilitation des bâtiments ou destruction reconstruction

Toujours est-il qu'un tel projet exige transparence et concertation ; on en est loin à ce jour !

2-2 Dvt des infrastructures de la ville :

ville :

- de grandes attentes pour les voiries et les aménagements urbains
(rue des français libres, la Houle, Port mer, le Vaubaudet ...etc)

un plan quinquennal permettrait d'avoir de la visibilité

SMA :

- concernant le volet économique, on attend les investissements de SMA (Bretonnière + Vauhariot) avec une méthodologie qui tienne compte des riverains
inquiétude cependant devant la faible demande

le déplacement de la déchetterie permettra de structurer la voirie d'accès aux Prés
Bosgers

2-3 rénovation des bâtiments publics :

- nous sommes favorables à la rénovation des **écoles publiques**

- plus généralement pour tous les bâtiments : **une priorité et une urgence sur les travaux pour rénovation thermique** ou de **contrôle des consommations** avec des thermostats ? (les charges ont encore augmenté en 2014 : 324 000 € en 2014 contre 315 000€ en 2013) ; des aides publiques sont à exploiter

- concernant le centre de secours : la décision relève du CD ? (SDIS)

-camping OK

2-4 dvt de nouveaux pôles d'intérêts

- le rôle de SMA est déterminant pour le **SCOT, donc pour Port Picain** : nous sommes favorables à un projet mesuré de développement intégrant une cale de débarque de passagers , un port à sec avec carénage ...en adéquation avec le caractère remarquable du site mais pas d'infrastructures énormes de type port en eau profonde comme à St Cast , le marnage est trop important pour ne pas défigurer le site

- La décision d'implantation de la piscine intercommunale revient à SMA : rêvons qu'elle puisse être à cancale ?

- Voies et Pistes cyclables : on attend toujours la voie verte , structurante pour le reste des pistes ; le département devrait garder cette compétence ?

- Pointe du Grouin : le projet départemental est bien engagé

- Port de la Houle : le département n'a plus vocation à garder cette compétence : SMA ? LA région ?

III- Contexte budgétaire

Même si la situation économique s'améliore doucement, il faut admettre que le contexte n'est pas favorable pour les finances des collectivités territoriales

Comme vous, comme la grande majorité des élus et ce, quelle que soit leur appartenance politique, je suis inquiète sur les conséquences de l'importante baisse des dotations

Même s'il faut accepter l'idée d'être économe dans l'utilisation des finances publiques et chercher à tout optimiser, on peut craindre que la baisse des investissements des collectivités ne se répercute sur les activités économiques locales.

A nous d'être attentifs et déterminés pour que des économies puissent être réalisées de manière substantielle sur les charges de fonctionnement pour pouvoir continuer à dégager une CAF suffisante, sans que cela soit au détriment du niveau de services aux Cancalais

« La quadrature du cercle » ?

C'est pourquoi, j'insiste sur les priorités d'économie à faire sur l'énergie, les frais d'études ...il faut rester avec des objectifs raisonnables et réalistes ; rester avec des ambitions mesurées en rapport avec notre échelle de commune et bien sûr, je regrette amèrement que les programmes de logements aient pris tant de retard

On constate aujourd'hui que les orientations politiques que vous avez prises pour le Clos Nogain et pour les Prés Bosgers par voie de conséquence ont un effet négatif sur les équilibres de la ville aujourd'hui

Certes, vous pouvez aussi dire que c'était du temps nécessaire pour préparer l'avenir et mieux rebondir, mais je n'en suis pas convaincue et je pense que toutes ces années auraient pu être mieux exploitées

Ce n'est pas l'Etat qui laisse croire que les collectivités locales sont responsables du gaspillage, ce sont les Cours des Comptes qui pointent régulièrement tous les travers liés à la multiplicité des échelons territoriaux, des concurrences entre collectivités, sans nier de nombreux dysfonctionnements de la fonction publique ...

DGF

Avec l'objectif de réduire le déficit de l'Etat, l'actuel gouvernement a fait le choix de diminuer les dotations aux collectivités

*A l'échelle nationale, après la baisse de 1.5 Md€ en 2014,
baisse de 3.7 Md € en 2015 égale à 6.5 % des montants des DGF
3.7 Md€ en 2016*

3.6 Md€ en 2017 soit 11 Md € sur 3 ans au prorata des recettes de fonctionnement par niveau de collectivités

pour Cancale , les prévisions sont

2013 : 1,120 M€

2014 : 1,065 M€ soit - 55 000 €

2015 : 0,930 M€ soit - 135000 € par rapport à 2014

2016 : 0,795 M€ soit - 135000 €

2017 : 0,660 M€ idem

on s'attend donc à une diminution cumulée de $55 + (55+135) + (55+135 +135) + (55 + 135+ 135+ 135) = 1,030$ M€

Il faut aussi examiner la **dotation de solidarité rurale (DSR)** :

la suppression de cette dotation « **bourg centre** » va-t-elle être supprimée ?

j'ai lu dans une réponse faite au sénat le 27 mai 2015 que les anciens chefs lieux de cantons garderaient le bénéfice de l'éligibilité à la DSR sans préjudices des autres conditions requises (propos de Mme Neuville secrétaire d'Etat à la famille)

Enfin , on peut espérer que **les péréquations** qui ont pour objet de rendre les dotations plus équitables entre communes riches et pauvres pourront bénéficier à cancale

dans le PLF, il est noté par ailleurs que la baisse de la DGF d'une collectivité ne pourra évoluer que dans la limite de plus ou moins 5 % par rapport à l'année précédente ce qui constituerait un garde fou

la réforme de la DGF est reportée à 2016

conclusion :

les perspectives budgétaires que vous présentez sont réalistes et on doit s'appuyer sur ces données pour faire le budget prévisionnel 2016 ; on peut espérer toutefois le maintien de la DSR , la diminution maxi de 5 % , les péréquations, les aides aux investissements aux différents niveaux (SMA, Région, Europe ..) pour donner un peu plus « d'oxygène »

la poursuite des baisses de charges doit donc être poursuivie et les pistes que vous avez évoquées seront à préciser dans la préparation du budget ; les services offerts aux Cancalais doivent être au niveau de leurs attentes, la solidarité, le dynamisme économique, la qualité environnementale sont autant de cartes à jouer pour rendre Cancale attractive et appréciée par tous ses habitants actuels et futurs : « une ville où il fait bon vivre »

de même que le **volet « recettes »** sera à optimiser aussi pour maintenir la CAF au meilleur niveau possible (maintien des taux , recherche de subventions, maîtrise de la dette, ventes de biens communaux peut-être ? mais avec précaution).

Ne pas attendre 2019 pour faire les investissements déterminants pour l'avenir de Cancale : il faut penser tout de suite à la rénovation énergétique, les aménagements urbains pour améliorer la qualité de la vie et l'attractivité de la ville, donc son dynamisme

Tout mettre en œuvre pour un développement durable et solidaire de Cancale avec transparence, respect et concertation !